

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT KOUYATE
FRERES ET PARTENAIRES »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KLOUETCHA
NON LOIN DU CARREFOUR MAKAN TRAORE, Lot 65, Ilot
468

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT
KOUYATE FRERES ET PARTENAIRES »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES ;IMPORT/EXPORT ;TRANSPORT D'ENGINS LOURDS, DE MATÉRIELS OU D'ÉQUIPEMENTS ; IMPORTATION DE VÉHICULES ET VENTE DE PIÈCES DETACHEES ;LOCATION DE VÉHICULES DE TOUT GENRE ; COMMERCE GÉNÉRAL ; PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KLOUETCHA
NON LOIN DU CARREFOUR MAKAN TRAORE, Lot 65, Ilot
468

Dirigeant(s) M MAMADOU KOUYATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00841 du 08/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11284/GTCA/RC/2023 du 08/02/2023

